

Avis de constitution

SOCIETE « G & SON GROUP » en abrégé « G & SON »

Siège Abidjan – Cocody Angré – Lot 61 – Ilot 8-  
Section DO Parcelle 192 – 28 BP 1802 Abidjan 28, Lot 61,  
Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « G & SON GROUP » en abrégé « G  
& SON »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités de conseil en sécurité privée, évènementielles et divers
- Toutes activités de mise à disposition d'équipements et formation d'agents de sécurité,
- Toutes activités d'installation de caméras de surveillance et systèmes d'alarme,
- Toutes activités de gestion de personnel de gardiennage,
- Toutes activités de conseil, assistance et gestion de dispositifs de sécurité,
- Toutes activités de sécurité informatique, Vidéosurveillance - Télésurveillance Alarme - Géolocalisation - Clôture électrique et barbelés - Contrôle d'accès,
- Toutes activités d'achat-vente, négoce, Import-Export et services connexes,
- Toutes activités de Transport et divers services logistiques,
- Toutes activités d'intermédiation, de représentation de personnes physiques et morales

La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre

manière,

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Cocody Angré – Lot 61 – Ilot 8- Section DO Parcelle 192 – 28 BP 1802 Abidjan 28, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M GNEPA DESIRE HYPPOLITE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00285 du 16/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03242/GTCA/RC/2026 du 16/01/2026

